



ALERTE PRESSE

Promulgation de la loi LOPPSI 2 : l'association ECF, conduite et sécurité, s'inquiète de l'assouplissement du permis à points.

Le 15 mars 2011

Parue le 15 mars au journal Officiel, la loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure s'appliquera dès demain.

Une loi qui comporte plusieurs dispositions (articles 76 et 138) visant à assouplir le permis à points :

- Récupération de 1 point en 6 mois, au lieu d'un an auparavant
- Récupération des 12 points en 2 ans, au lieu de 3 ans auparavant. Le délai reste fixé à trois ans si l'infraction constatée relève d'un délit ou d'une contravention de quatrième ou cinquième classe.
- Stage de sensibilisation 1 fois par an. Le titulaire du permis de conduire qui a commis une infraction donnant lieu à un retrait de points peut obtenir une récupération de points s'il suit un stage de sensibilisation à la sécurité routière tous les ans, au lieu de 2 ans jusqu'à maintenant





L'association ECF estime que cet assouplissement est en contradiction avec l'objectif fixé par le Président de la République pour 2012 : 3 000 tués sur les routes. Un objectif difficile à atteindre compte tenu des chiffres de l'année 2010 : 4 000 tués (chiffres provisoires) et des résultats d'accidentologie du début de l'année 2011 qui ont augmenté de près de 15% par rapport à 2010 !

ECF, première organisation d'éducation et de sécurité routière en France, se propose de commenter, avec vous, cette loi. Son Président Gérard Acourt se rendra disponible pour répondre à toutes vos questions.

A propos d'ECF

Créée en 1969, ECF constitue la première organisation française et européenne en matière d'éducation à la conduite et à la sécurité. ECF vise l'éducation, la formation et le perfectionnement des usagers, de même qu'elle affirme sa compétence dans des objectifs d'insertion sociale et professionnelle.

ECF s'appuie sur la capacité de son réseau : 1 180 Agences et Points relais ECF sur le territoire français dont 12 centres d'éducation et de sécurité routière, 71 sites de formation professionnelle, 18 sites de formation de moniteurs et 40 sites de formation bateau.

CONTACTS PRESSE

Agence Firstcom

Aurélie Simon
01 49 70 43 88
aurelie@firstcom.fr

ECF

Gérard Acourt, Président
acourt@ecf.asso.fr

Frédéric Martinez, Directeur
04 91 32 31 00
martinez@ecf.asso.fr

www.ecf.asso.fr

CONDUITE ET SÉCURITÉ

